Résiliation bail

Par natlom	

bonjour,

ma fille a envoyé la demande de résiliation de son appartement à la date du 30 juin 2012 l'accusé réception de cette demande a été signé par le propriétaire le 29 mars 2012. Hors l'appartement en question a été cambriolé entre le 29 mars 7h30 et le 30 mars 19h30. Ma fille très choquée ne veut plus habiter cet appartement elle a donc envoyer un mail à son propriétaire pour lui demander de ramener la résiliation au 30 avril 2012 celui-ci a refusé en arguant le fait de charges. A t-il le droit de refuser?

D---'----

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement